

CEREMONIE DES VŒUX le 07.01.2013

Mesdames et Messieurs, en vos grades et qualités, ce qui me permettra de n'oublier personne ;

Avec mes collègues du Conseil Municipal, je suis très heureux de vous accueillir à l'occasion de cette soirée de rencontre et de vœux.

Permettez-moi tout d'abord d'avoir, en notre nom à tous, une pensée pour tous ceux qui n'ont pu se joindre à nous aujourd'hui pour des raisons de santé, et d'excuser celles qui pour des raisons professionnelles ou personnelles ne peuvent être présentes, c'est le cas de Marie-Laure NOEL, membre du Conseil municipal, de Christian TARRASSE et d'Anne-Marie LANGLOIS, de la Communauté de Communes, de Francine MESNILDREY, et sans doute de quelques autres.

L'année 2012 a été marquée par la crise économique, et malheureusement l'année 2013 annonce la même tendance, avec un chômage qui augmente, avec pour corolaire, la précarité.

Il nous appartient à nous tous, d'être attentifs aux difficultés de nos voisins, des personnes âgées ou des jeunes que nous connaissons et de faire preuve de solidarité. Je crois que c'est le cas à Canisy, de manière générale, mais néanmoins il peut se trouver des situations difficiles que nous ignorerions, et il ne faut pas hésiter à nous en faire part.

Je profite de cette occasion pour remercier toutes celles et tous ceux qui se dévouent dans notre commune, pour apporter de l'aide aux autres, à titre individuel et je sais que ces personnes sont nombreuses, et aussi au sein du CCAS et de diverses structures. Ces bénévoles agissent avec autant de discrétion que d'efficacité.

Restons néanmoins optimistes, notre pays, nos collectivités, ont des atouts, et nos concitoyens ont des qualités.

L'an dernier je vous disais qu'il était important, en ces temps difficiles, que les collectivités continuent d'investir pour améliorer leurs infrastructures, apporter de nouveaux services, maintenir des activités commerciales, ce qui permet de soutenir l'emploi, puisque, je vous le disais aussi, les investissements du secteur public au sens large, représentent 70 % du total de l'investissement en France. Ces investissements doivent bien sûr toujours être des investissements réfléchis, utiles au développement de nos collectivités, utiles à tous.

C'est dans cet esprit qu'un certain nombre de chantiers ont été poursuivis ou engagés par la Commune, et aussi par la Communauté de Communes, j'en dirai également un mot tout à l'heure si M. le Président de la Communauté de Communes, que je remercie de sa présence, m'y autorise.

Bien sûr le Pichet d'Etain, chantier qui touche à sa fin ; c'est maintenant dans quelques semaines que vous pourrez vous y restaurer, et j'espère que vous y serez nombreux. Si tous ceux qui me disent attendre impatiemment son ouverture le fréquentent régulièrement, il n'y a aucune raison de douter de sa réussite. Pour ma part je n'en doute pas, en raison de la qualité de l'outil qui va être mis à disposition des exploitants ; et de la qualité et la motivation de ces exploitants, qui sont d'ailleurs parmi nous ce soir, et à qui je souhaite la bienvenue et bon

courage, car nous savons bien que c'est un métier exigeant, mais c'est un métier qu'ils connaissent bien.

C'est un dossier lourd qui mobilise le Conseil municipal depuis de nombreux mois, et tout particulièrement les adjoints et moi-même. C'est un dossier sur lequel Jackie et moi passons beaucoup de temps, mais cela fait partie des dossiers motivants et qui marquent par leur ampleur mais aussi par l'impact attendu pour notre Commune. C'est un dossier dans lequel, je le rappelle également, la Communauté de Communes s'est impliquée pour la partie des 4 studios et des 4 chambres d'hôtel.

Je communiquerai un bilan complet de ce dossier, dès que j'aurai l'ensemble des éléments définitifs.

Autre dossier important, pas pour le même public, mais toujours un restaurant, celui du collège dont les premiers coups de pelle viennent d'être donnés, pour son extension et son réaménagement complet. La maîtrise d'ouvrage de ce chantier est bien sûr de la responsabilité du Conseil général, puisque c'est de sa compétence ; la commune y participera à hauteur de 280.000 € en 10 annuités de 28.000 € ; à la prochaine rentrée, ou dans les semaines suivantes, les élèves du collège, mais aussi ceux de notre école bénéficieront de conditions nettement améliorées pour leur temps de repas ; les plus petits en premier lieu qui bénéficieront d'un espace adapté qui leur sera entièrement réservé.

Puisque je parle des élèves, je n'oublie pas pour autant leurs professeurs, pour rappeler qu'à la fin de la dernière année scolaire, Monsieur et Madame HENRIET ont fait valoir leurs droits à la retraite et Madame BIRCHALL a souhaité se rapprocher de son domicile.

Nous avons donc accueilli Madame BOULAY, nouvelle directrice de l'école, présente parmi nous ce soir, ainsi que Mesdames FAION et PICARD. Je les remercie elles et leurs collègues déjà en poste, nous connaissons toute l'importance de l'éducation et aussi de la présence d'une école dans la vie d'une commune.

Au cours de l'année 2012, nous avons mis en place un réseau informatique à la Mairie et remplacé le photocopieur ainsi que le matériel informatique et nous avons commencé la mise en place d'une nouvelle signalétique qui sera progressivement étendue à toute la Commune, tout cela sous la conduite de Jean-Marie.

Et nous terminerons dans les prochaines semaines la reprise des tombes abandonnées dans le cimetière.

Par ailleurs, des études sont actuellement en cours pour l'effacement des réseaux France télécom et EDF, et le réaménagement de la voirie du Montmireil, et pour la réhabilitation du réseau d'assainissement des rues du Docteur Leturc, Ferdinand Leplatois, de la Pommeraie et l'impasse du Pressoir.

Dans quelques mois, au plus tard en mai, la Communauté de communes aura intégré ses nouveaux locaux sur la zone artisanale de Canisy, dans les anciens locaux de l'entreprise Plasti-centre, un déplacement rendu nécessaire pour répondre aux normes d'accessibilité aux personnes à mobilités réduites et aussi compte tenu de l'exiguïté des locaux actuels.

De plus, ces vastes locaux ont permis d'aménager 4 ateliers qui seront proposés à la location à des entreprises ; et un 5^{ème} atelier accueillera le matériel de la Communauté de Communes, tel que le camion de ramassage des ordures ménagères.

C'est là aussi un chantier important, de l'ordre de 1 million d' € de travaux qui ont été confiés à des entreprises de la région. Enfin, les 1200 mètres carrés restants de ce bâtiment vont être aménagés pour permettre le développement d'une entreprise locale déjà installée sur la zone, la société MTCl.

Nous avons sur cette zone et ailleurs dans la Commune de nombreuses entreprises dynamiques, c'est là aussi une note d'optimisme et je félicite leurs dirigeants qui en cette période difficile osent, car si les collectivités peuvent accompagner, ce sont bien les chefs d'entreprise qui créent de l'emploi.

Et puis la Communauté a accueilli en son sein il y a quelques jours, le 1^{er} janvier, la Commune de Carantilly, dont les élus ont une vision similaire à la nôtre sur l'organisation des collectivités. De plus la commune de Carantilly est très proche de notre communauté de Communes, par son bassin de vie et par son école en RPI avec Quibou et Dangy,

Avant de conclure je ne pourrais oublier de remercier tous ceux qui participent d'une façon ou une autre à la vie de notre commune, au sein de nos écoles, du collège, mais aussi nos artisans, nos commerçants, et vous aurez remarqué quelques mouvements en 2012 avec le déplacement de la pharmacie et celui plus récent de la quincaillerie et petits moteurs, nos professions libérales, je salue la présence de Maître LEGENTIL qui en début d'année 2012 a succédé à Maître HOLMAN, à nos entreprises, nos agriculteurs, tous les services proposés, au sens large, nos associations, nos gendarmes, nos pompiers, toujours présents et disponibles, le père MARY, et c'est à eux tous ou à leurs représentants, leurs bénévoles pour les associations, que je souhaite m'adresser pour les remercier, car ce sont eux, par leur présence quotidienne et leur engagement, leur disponibilité qui font vivre Canisy. J'espère n'avoir oublié personne, et si ce n'est pas le cas, merci de m'en excuser.

Une mention toute particulière à l'Harmonie municipale qui en 2012 a dignement célébré son 120^{ème} anniversaire. Vous pouvez revivre un certain nombre de manifestations qui ont animé notre commune au cours de l'année 2012, en regardant la rétrospective en photos préparée par Lionel CARAU et Daniel VILLECHALANE.

Mes remerciements également aux collaborateurs de la Commune, et à ceux de la Communauté de Communes.

Et, chers collègues du Conseil municipal, je vous remercie tous, très sincèrement de votre investissement personnel, au service de nos concitoyens, en interne mais aussi en externe puisque tous vous représentez la Commune dans différentes structures, la Communauté de communes bien sûr, mais aussi le syndicat d'eau, d'assainissement, d'électrification et autres, et vous participez aussi aux activités des associations et le plus souvent à des postes à responsabilités.

Mesdames et Messieurs, avec mes collègues du Conseil Municipal, je vous présente tous nos vœux de santé, de bonheur et de réussite pour 2013, et je vous invite à lever dans quelques instants votre verre à la nouvelle année. Bonne soirée.